

[Text]

Being in that class does not vary whether a person is in a rich province or a poor province. If you are poor in Ontario, you are poor, and similarly in Alberta and British Columbia.

I am surprised that the Canada Assistance Plan 5 per cent limit has not been challenged under the Charter as discriminatory treatment against the poor in those particular provinces. Perhaps it will. In my view it certainly violates the spirit of the Charter and equal benefit of the law, if not the letter of the Charter.

My third point is that the Canada Assistance Plan is in place to be an automatic response to a recession. It is the stabilizer; it is the bottom-line guarantee that people will not fall out and be left with absolutely nothing during the bottom of the economic cycle, and we are severely limiting it now.

The point was made by an earlier group of witnesses that the real impact of this in Ontario is to cut off the kind of welfare reform which was aimed at doing something about that underclass, because in the next ten years we will find ourselves eventually with labour shortages in critical areas, and also that we will still have 25 per cent of the population who are functionally illiterate or unable to work effectively in the labour force. Our policies are doing that now. They are reinforcing that trend.

The long-term trend in social costs in Canada, which started in 1985 and will continue through to the year 2000, is that they have gone down. Many people think social costs are going up; they are not. As a proportion of the economy, they are going down.

The International Monetary Fund compared Canada to the seven other leading industrial nations and pointed out that because of Canada's demographic structure and the tremendous baby boom generation we had, and the tremendous increase in participation by women in the labour force—our labour force has grown dramatically relative to the rest of the world's population—our social costs will go down as a proportion of the economy from 23 per cent to somewhere in the area of 18 or 19 per cent around the end of the century. It should stay at that level until the year 2010, only rising to the present level at the peak of the aging curve; that is, when the baby boom generation is basically retired.

That study was done based on the assumption that all of the programs in place would be kept in place and fully indexed to inflation and would respond to increasing demand, and that in the area of medical technology there would continue to be the same level of investment. So we are not facing increasing social costs in the country.

Because of the statutory requirements not only of the Canada Assistance Plan, but in provincial legislation, provinces are required to meet income needs of people according to

[Traduction]

formation. Il faut faire quelque chose pour rectifier cette situation.

Le sort de ces personnes n'est pas différent dans les provinces riches et dans les provinces pauvres. Un pauvre en Ontario est pauvre, tout comme il est pauvre en Alberta et en Colombie-Britannique.

Je suis étonnée que la limite de 5 p. 100 du Régime d'assistance publique du Canada n'ait pas été contestée en vertu de la Charte et qu'on n'ait pas encore prétendu qu'elle exerçait une discrimination contre les pauvres de ces provinces-là. Cela finira peut-être par arriver. En tout cas, je considère que c'est contraire à l'esprit de la Charte, sinon à sa lettre, et contraire au principe d'égalité des prestations.

Troisièmement, le Régime d'assistance publique du Canada est en réalité un remède automatique en cas de récession. C'est un facteur de stabilisation, c'est quelque chose qui garantit aux gens qu'ils ne se retrouveront pas sans ressources chaque fois qu'on arrive au bas du cycle économique. C'est une garantie que nous sommes en train de limiter sérieusement.

Un autre groupe de témoins vous a dit qu'en Ontario cette mesure aurait pour effet d'annuler les réformes sociales destinées à cette sous-classe sociale. En effet, au cours des 10 prochaines années, nous allons connaître une pénurie de main-d'œuvre grave dans certains secteurs et en même temps, les 25 p. 100 de la population qui sont virtuellement illettrés se trouveront dans l'impossibilité d'occuper des emplois utiles. Nos politiques actuelles sont en train d'aggraver encore cette tendance.

La tendance à long terme en ce qui concerne les coûts sociaux du Canada a commencé en 1985 et devrait se poursuivre jusque vers l'an 2000; aux termes de cette tendance, les coûts sociaux diminuent. Les gens pensent souvent que c'est le contraire, qu'ils augmentent, mais ce n'est pas vrai. Proportionnellement au reste de l'économie, ils diminuent.

Le Fonds monétaire international a comparé le Canada aux sept autres grandes nations industrielles. Il a conclu que d'ici la fin du siècle la proportion de notre économie consacrée au secteur social allait passer de 23 à environ 18 ou 19 p. 100, et cela, à cause d'un certain nombre de facteurs: notre structure démographique, le baby boom considérable que nous avons connu et l'arrivée en masse des femmes sur le marché du travail, ce dernier facteur ayant fait croître notre main-d'œuvre proportionnellement beaucoup plus rapidement que dans le reste du monde. Cette proportion de l'économie consacrée au secteur social devrait se stabiliser jusqu'en 2010 pour remonter ensuite jusqu'à son niveau actuel lorsque la courbe du vieillissement aura atteint son amplitude maximum, c'est-à-dire lorsque la génération du baby boom sera à la retraite.

Cette étude s'est fondée sur l'hypothèse que tous les programmes en place continueraient, qu'ils seraient pleinement indexés à l'inflation, qu'ils suivraient la demande et qu'on continueraient à investir dans la même proportion dans la technologie médicale. Autrement dit, nous ne devons pas nous attendre à une augmentation de nos coûts sociaux.

Non seulement le Régime d'assistance publique du Canada, mais également les lois provinciales exigent que les provinces répondent aux besoins des gens en matière de revenu selon une